Le Consul du Brésil au Havre m'a écrit plusieurs fois, et dernièrement encore, à l'occasion du départ d'un Batiment pour Fernambouc que les Passagers s'embarquent sans visa des autorités Brésiliennes. Pour qu'on puisse donner à Mon Gouvernement les renseignements nécessaires et éviter des désagrémens à ceux qui vont au Brésil je viens de nouveau prier V.E. de faire donner les ordres comme je l'ai demandé le 2 Juin dernier. Cette mesure étant nécessaire j'espère que V.Ex.ce la prendra en considération. Agréez, M.le B.n &c. Paris ce 4 Septembre 1827. S. Ex.ce M.r le B.n de Damas.

M.r le B.n de Lesseps Général du Brésil en France ayant nommé Vice-Consul à Montpellier le S.r David Augustin Viallars, Sujet Français demeurant à la dite ville, J'ai l'honneur de présenter à V.Ex.ce la Commission ci-jointe pour être soumise à la délibération du Gouvernement du Roi. Je saisis &c.
Paris ce 15 Septembre 1827.
S. Ex.ce M.r le B.n de Damas.

M.r le Chev.r J'ai eu l'honneur de recevoir avec votre lettre que vous avez bien voulu m'écrire l'extrait des instructions pour les Consuls et vous en remercie infiniment. Je vous prie d'accepter l'expression de ma reconnaissance. Sûr de pouvoir adresser au Ministre la Commission de Vice-Consul dont nous avons parlé, je le fais aujourd'hui même. J'ai l'honneur d'être, M.r le chevalier &c. Paris ce 15 Septembre 1827. M.r le Chev.r Ceffaudis.

M.r le B.n J'ai eu l'honneur de recevoir les lettres que V.Ex.ce a eu la bonté de m'écrire pour m'annoncer les permissions accordées aux deux Employés Brésiliens Lieutenant Cald.ra et Major Belleis, afin qu'ils puissent suivre le 1.er les Cours de l'Ecole d'Etat Major, le 2.d ceux de

conservatoire. J'accuse aussi la réception de la lettre obligeante de S. Ex.ce le Ministre de la Marine au Préfet de Cherbourg, en faveur du dit Major. Très reconnaissant à ces nouvelles marques de la bonté de Vx. Ex.ce envers mes compatriotes, je la prie d'agréer mes très sincères remercîments, & la assurance &c.
Paris ce 26 Septembre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Octobre Mr le Baron, Je viens de recevoir dans l'instant même, le passeport que Vx. Ex.ce a cru devoir me communiquer, délivré par le Consul du Brésil au Havre, à la Mulatresse Marie, & je m'empresse de le rendre. La substitution du ~~terme~~ domestique à celui de esclave au pistot qu'on a fait remarquer l'inconvenance au dit Consul, me fait croire que la ~~mulatresse~~ ayant été peut-être son esclave, il n'a employé ce nom que par inadvertence. J'ai l'honneur d'être &c.
Paris ce 3 Octobre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Mr le Bon J'accuse la réception de la lettre que Vx. Ex.ce m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 courant, accompagnant les Exequatur du Roi donnés aux Commissions des Srs José Ferreira Alves, & David Augustin Victor Viallars, nommés Vice-Consuls du Brésil le premier au Havre & le 2nd à Montpellier. Je suis certain des raisons que Vx. Ex.ce a eu le bonté de donner dans sa dite lettre sur le non possibilité de l'admission du Sr Benjamin Morel au Vice-Consulat de Dunkerque. Je profite de cette occasion pour renouveller à Vx. Ex.ce &c. Paris ce 10 Octobre 1827. S. Ex.ce Mr le Bon de Damas.

Mr le Bon Les Cours de l'Ecole Polytechnique étant près de commencer, je prie Vx. Ex.ce de me permettre de lui réitérer la demande que je lui ai faite le 25 Aout dernier pour que Mr Torres, Capne du Génie Brésilien puisse jouir du